

Règlement de l'Aéroclub Virtuel YQUET-Aviation



Le mot du Président

Qui n'a jamais rêvé de voler ?

Mais le brevet de pilote est hors de prix, alors la solution c'est l'aéroclub virtuel YQUET-Aviation.


Un vol hebdomadaire, hébergé par mes soins, vous est proposé en multi-joueurs le jeudi soir. Vos propositions d'hébergement d'autres sessions en semaine ou le week-end sont les bienvenues.


YQUET-Aviation, c'est de l'amitié, du partage, des visites de lieux partout en France et dans le monde.


"Pour que voler ensemble, même virtuellement, soit toujours un Plaisir !..."


Yquet


Cher ami adhérent,


-  L'accès au sein de l'Aéroclub YQUET-Aviation est réservé aux membres de l'Association Aéroclub Virtuel YQUET-Aviation (AVYA). Une adhésion est demandée à chaque pilote, qui est libre de participer aux sessions, dans un esprit de respect vis-à-vis des autres adhérents. Il est toutefois impératif d'être équipé d'un micro, afin de faciliter les échanges entre pilotes et contrôleur.

-  Les sessions multi-joueurs de l'Aéroclub Virtuel YQUET-Aviation ont lieu tous les jeudis à partir de 20h30, sous le nom "**Aéroclub YQUET-Aviation**".


-  L'aérodrome officiel de l'Aéroclub YQUET-Aviation est **Muret-Lherm (LFBR)**, fréquence 123.20.


-  Le Président peut toutefois procéder lui-même à l'exclusion d'un pilote si celui-ci fait preuve d'irrespect envers les autres membres et/ou s'il perturbe le bon déroulement des sessions.


-  Tout pilote doit se connecter dès son arrivée sur la fréquence "tour" de l'aérodrome sur lequel la session a été ouverte. Si ce pilote ne connaît pas cette fréquence, il devra la demander via le "chat" Hamachi de la session multi-joueurs. Dans le cas où la session est contrôlée, le contrôleur veillera à contacter ce pilote pour lui indiquer la fréquence "tour".


-  Seuls les types d'appareils d'aéroclub sont autorisés. Il est à noter que le Président ne possédant

pas nécessairement dans sa bibliothèque tous les appareils participant aux sessions de l'Aéroclub YQUET-Aviation, il est possible que les modèles d'appareils utilisés apparaissent différemment sur les films et/ou images du résumé.

 Les sorties de la saison en cours sont proposées par le Président, ou par des adhérents après vérification des plans de vol par le Président.

 Il est possible pour chaque pilote de proposer lui-même des sessions. Il devra dans ce cas informer, par mail, tous les pilotes adhérents. L'hôte devra alors ouvrir sa session grâce au réseau Hamachi de l'association.

 Chaque pilote s'engage, pour le bien de chacun, à respecter le travail du bureau, les autres pilotes, le règlement, à faire part de ses connaissances dans un esprit d'entraide mutuelle de la passion commune à chaque participant : l'Aéronautique. Toute discussion sur des sujets tels que la politique, le racisme, le physique, ou tout autre sujet susceptible d'heurter la sensibilité de chacun, sera proscrite.

 Le contrôle aérien est libre, en sachant que le contrôleur prioritaire est Tyto31. Dans la zone des 20 nautiques de l'aérodrome de destination, chaque pilote devra prendre contact avec la tour ; les échanges pilotes-contrôle étant fréquents en phase d'approche, il est recommandé de respecter autant que possible lesdits échanges.

- ✈ Les sessions de la saison sont ouvertes les jeudis à partir de 20h30, sur la fréquence de l'aérodrome de départ choisi par l'hôte, pour un décollage à 21h00 précises.
- ✈ Il appartiendra à chaque pilote se connectant après 20h55 d'attendre le décollage du dernier appareil avant de contacter la tour, afin de ne pas gêner la procédure de décollage des autres pilotes. Ces horaires sont valables durant toute la saison en cours.
- ✈ Un résumé sera réalisé par le Président après chaque session et mis en ligne sur le blog.
- ✈ L'accès au serveur de connexion Hamachi est libre à chaque adhérent souhaitant ouvrir une session au sein de l'Aéroclub YQUET-Aviation.
- ✈ La cotisation annuelle demandée à chaque adhérent permet de financer l'accès permanent au serveur Hamachi et la gestion de l'Association Aéroclub Virtuel YQUET-Aviation.
- ✈ Chaque pilote s'engage au respect du présent règlement.

Le Président de l'Aéroclub Virtuel YQUET-Aviation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yquet', with a horizontal line underneath it.